

MAIRIE DE VAUDRINGHEM

**COMPTES RENDUS
DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL****du Mardi 17 Mai 2022, à 19 Heures 00.**

(Exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1884)

* * * * *

Présidence de Monsieur MERLO Olivier.

Présents : Mesdames & Messieurs VASSEUR Dany, LEMAIRE Anne, SPECQUE Eddie, VASSEUR Eric, VASSEUR Muriel, CARPENTIER Lionel, WEPIERRE Delphine, BAROUX Christophe, CARTIAUX Roger, SPECQUE Céline, DEBROUCKER Gilles, EVRARD Christophe.

Absents excusés : Messieurs DEREU Michel et DUFOUR Freddy

Retard excusé pour raisons professionnelles : Madame Céline SPECQUE est arrivée à 19h50

Secrétaire : Madame WEPIERRE Delphine

1) Adoption du compte rendu de la réunion du Mardi 05 Avril 2022*Adopté à l'unanimité des voix.***2) L'ordre du jour est relu****1^{er} sujet : Vote du Compte Administratif**

Le Conseil Municipal vote le Compte Administratif 2021 laissant apparaître :

↳ **en Section de fonctionnement** un excédent de 301 912,50 €

↳ **en Section d'investissement** un excédent de 21 769,87 €

2^{ème} sujet : Projet SICAL

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la SICAL, dont le siège social se situe à Lumbres a déposé auprès des services de la Préfecture du Pas de Calais un dossier numérisé de Porter A Connaissance soumis à consultation des mairies pour la valorisation du SICABIO par épandage sur le territoire de la commune. Le Conseil Municipal est tenu d'exprimer un avis sur ce projet.

Monsieur le Maire a présenté une synthèse de ce projet repris sur 2 documents de 135 et 179 pages chacun. Ces dossiers figurent sur une clé USB fournie par les services préfectoraux.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas autoriser l'épandage sur le territoire de la commune. Un courrier sera adressé aux services de la Préfecture dans ce sens.

3^{ème} sujet : Projet EQIOM

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que dernièrement, une plaquette d'information sur le projet EQIOM a été distribuée dans chaque boîte aux lettres.

Ce projet de transformation de la Cimenterie de Lumbres pour la création d'un nouveau four sera soumis, courant Juillet 2022, à une enquête publique.

A terme l'agrandissement de l'entreprise devrait permettre la création d'une cinquantaine de postes à pouvoir, Monsieur le Maire précise également que l'augmentation de la production engendra un trafic routier (camion) plus dense sur les communes voisines dont Vaudringhem.

Arrivée de Madame Céline SPECQUE à 19h50

4^{ème} sujet : Travaux d'aménagement du chemin GR

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a rencontré Monsieur Meurice, chef du bureau de la randonnée au Département dans le cadre de l'amélioration de la pratique de la randonnée pédestre sur les itinéraires de Grande Randonnée GR 127 B et de Grande Randonnée de Pays GRP du Haut-Pays traversant la commune de Vaudringhem. Monsieur le Maire propose de solliciter le Département du Pas-de-Calais pour la réalisation de travaux d'embranchement sur une partie du chemin rural de Vaudringhem à Drionville inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). En effet, ce tronçon de chemin en forte pente et de nature glissante en période humide nécessite des travaux afin d'assurer la sécurité des randonneurs. Ces emmarchements occuperont une partie de la largeur du chemin.

Monsieur le Maire précise que ces travaux pourront être financés par le Département.

Une convention de travaux devra alors être passée entre la Commune et le Département afin de permettre la réalisation des travaux sous maîtrise d'ouvrage du Département. Les emmarchements seraient rétrocédés à la commune qui en deviendrait propriétaire à l'issue des travaux.

Monsieur le Maire propose également la mise en place de barrières interdisant le passage de véhicules motorisés (moto, quad, 4x4). Un arrêté municipal sera rédigé dans ce sens.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal considérant la nécessité de réaliser des travaux d'aménagement :

- donne son accord à la réalisation de travaux d'embranchement et la mise en place de barrières,
- accepte le projet de convention de travaux et autorise monsieur le Maire à la signer,
- donne son accord pour la rédaction d'un arrêté municipal interdisant le passage des véhicules motorisés sur l'espace aménagé.

5^{ème} sujet : Travaux sur chemins ruraux

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Eddie SPECQUE, Adjoint au Maire délégué des chemins ruraux.

Monsieur Eddie SPECQUE présente un devis réalisé par TRUPIN TP pour un montant de 15 141,47 € pour la remise en état d'une partie du Chemin des Loups, du chemin de la Vallée Jean Clerc, et du Chemin de Wismes. Ces travaux consistent à un reprofilage avec apport de cailloux et compactage. (selon les zones)

Après délibération, le Conseil Municipal décide de faire réaliser les travaux afin de conserver les chemins en bon état et autorise Monsieur le Maire à signer le devis de TRUPIN TP pour un montant de 15 141,47 €.

6ème sujet : Fossé Rue de l'Avesnes

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dany VASSEUR, Adjoint au Maire délégué à la voirie.

Monsieur Dany VASSEUR présente les plans d'aménagement du fossé de la Rue de l'Avesnes, ainsi que le busage du cours d'eau à côté du cimetière, avec création d'une voie piétonne (liaison de la Rue de l'Eglise à la Rue de l'Avesnes). Le nettoyage du terrain communal de la Rue de l'Avesnes est également prévu.

Monsieur Dany VASSEUR présente 2 devis obtenus auprès de DUCROCQ TP (118 494 € TTC) et de TRUPIN TP (73 767,70€). Quelques points sont à revoir avec Monsieur Nicolas TRUPIN avant la signature du devis. Ces travaux seront réalisés durant l'été. Afin de faire diminuer le coût de ce chantier, Monsieur le Maire précise qu'une partie pourra être réalisée en régie (mise à disposition durant 3 x 35 heures de l'agent communal pour la réalisation de ce chantier).

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis de TRUPIN TP.

Questions diverses

- 1) Monsieur le Maire rappelle que les 12 et 19 Juin prochain auront lieu les élections législatives, Monsieur le Maire sollicite les Conseillers Municipaux à soumettre leur préférence selon les disponibilités de chacun pour tenir un poste au bureau de vote.
- 2) Monsieur le Maire rappelle qu'un convoi de véhicules militaires de collection « Faire revivre l'Histoire » traversera la commune le Samedi 28 Mai 2022 (vers 16h25 à Drionville et vers 16h30 à Vaudringhem).
Monsieur le Maire précise la position à chacun des 6 signaleurs volontaires pour encadrer la sécurité de la circulation le temps du défilé sur la commune.
- 3) Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le Tour de France 2022 passera sur une partie de la commune (hameau de Drionville) le Mardi 05 Juillet.
Un arrêté de stationnement et de circulation a été rédigé dans ce sens. La mise en place de barrières sera nécessaire. Les habitants pourront décorer leur maison aux couleurs du Tour de France dans le respect des règles de sécurité (absence d'objets sur la voie publique).
- 4) Monsieur le Maire informe que le Conseil Communautaire s'est réuni en séance extraordinaire le Jeudi 12 Mai 2022 en visioconférence. L'ordre du jour était la demande déposée par la commune de Bouvelinghem pour l'acquisition du château de cette commune dans le but de créer un village Alzheimer (2nd en France).
- 5) Monsieur le Maire informe que l'embrayage du tracteur de la commune est à remplacer. Monsieur le Maire rappelle que ce tracteur n'a que 5 ans. A plusieurs reprises l'embrayage avait été retendu, probablement dû à un problème de fabrication. Ces éléments ont été présentés à la société Dausque Agri qui a octroyé une remise de 20 % pour le remplacement complet de l'embrayage, le devis s'élève à 2 100,43 €.

- 6) Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'après plusieurs tentatives auprès de différentes entreprises de broyage de branches, (entreprise Fichaux, Adricompost) restées sans retour positif, il demeure dans l'attente d'un devis d'une société de Verlincthun pour le broyage des branches entreposées à la Côtère dans le haut de la Rue Loquin.
- 7) Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la convention pour le Centre de Loisirs a été signée avec les communes de Seninghem et Nielles les Bléquin. Pour information, la soirée communale nocturne du Centre Aéré aura lieu le 18 Juillet, les enfants camperont sur le terrain de foot pour avoir accès aux sanitaires.
- 8) Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la commune s'est réinscrite à l'opération Fleurir le Pas de Calais, le jury passera entre le 15 Juin et 29 Juillet. Pour rappel, l'an dernier, pour sa première participation, la commune a obtenu « le Bouquet ».
- 9) Monsieur le Maire informe qu'un Arrêté Préfectoral plaçant le département du Pas-de-Calais en situation de vigilance sécheresse a été mis en ligne sur le site internet de la commune pour information.
- 10) Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les travaux de canalisations à Maisnil-Boutry sont terminés et qu'il serait nécessaire de refaire un tapis d'enrobé sur la rue des Martyrs.

Monsieur Compagnon de Verdi Ingénierie propose la solution suivante : après discussion avec l'entreprise, il faudrait le poser au-dessus de l'existant et ne pas y toucher.

En tablant sur 3 m de large et 360 m de long environ => 1080 m².

Pour le prix, il faut compter :

- Pose d'un monocouche d'accroche : 3,6€/m² (prix hors marché)

- Pose d'un tapis de 6 cm : 15 €/m² (prix marché)

Soit au total 18,6 €/m² 1080 x 18,6 ≈ 20 000 €

En supposant une répartition de 1/3 pour chaque commune et le syndicat cela revient à 6 700 € par participant.

Après délibération, le Conseil Municipal donne un accord de principe sous réserve de la participation de la commune de Ledinghem.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15

Pour Extrait :
Le Président,

A Vaudringhem, le 18 Mai 2022
(Cachet)


